

L'histoire sans fin de la modernisation de l'État

La volonté de rénover les administrations est aussi ancienne que l'État lui-même. Petite chronologie des grandes étapes d'une réforme interminable.

Laurent Fargues



17 février 1800 Les préfets

La loi du 28 pluviôse an VIII institue les préfets. Ils deviennent les pivots de l'organisation administrative locale de l'État et s'inscrivent dans la lignée des intendants de la monarchie. Le préfet informe le gouvernement de l'opinion de la population et veille à la bonne application des lois et règlements.

19 juillet 1889

Les fonctionnaires en hausse

Les instituteurs deviennent des fonctionnaires de l'État. Le personnel administratif double entre 1850 et la Première Guerre mondiale pour atteindre 500 000 personnes.

25 mai 1791 Le nombre de ministères limité

La limitation du nombre de ministères ne date pas d'hier ! Dès la Révolution, les législateurs avaient fixé le plafond à six : justice, intérieur, contributions et revenus publics, guerre, marine et affaires étrangères. Ce qui n'empêchera pas une hausse régulière au fil des ans.

1852 Un ministre de la coordination

Histoire de garantir la cohérence des actions publiques menées, Napoléon III institue un ministre d'État chargé de coordonner les politiques ministérielles et de s'occuper des relations avec le Parlement.



1910 Le pouvoir administratif

Henri Chardon, conseiller d'État, publie *Le pouvoir administratif*. Il préconise une autonomie accrue et une plus grande responsabilité des agents. Il plaide aussi pour la disparition du ministère de l'Intérieur et des préfets.

1791

1800

1852

1889

1910

1946

1956

1963

1964

19 octobre 1946 Un nouveau statut

Le statut général de la fonction publique de l'État est institué. Il vise à harmoniser les règles s'appliquant aux fonctionnaires, à lister leurs devoirs particuliers et à les protéger contre l'arbitraire. La loi est portée par le ministre communiste de la Fonction publique, Maurice Thorez.



14 février 1963 Administrations "de mission"

La Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) est une organisation emblématique de l'engouement de l'époque pour les administrations dites "de mission".

1956 Renseignements administratifs

Un Centre interministériel de renseignements administratifs (CIRA) est expérimenté. Il devient pérenne en 1959.

14 mars 1964 Les préfets de région

Les préfets de région apparaissent et sont chargés du développement économique et de l'aménagement du territoire. Les préfets de département voient leur rôle conforté.



1922 Les premières commissions

Créer une commission pour établir un diagnostic et proposer des solutions : la méthode devient courante à partir des années 1920. La commission Marin, installée en 1922, en est un exemple.



9 octobre 1945 L'ENA

La création de l'École nationale d'administration (ENA) marque la volonté de rationaliser le recrutement des hauts fonctionnaires. Deux corps communs aux administrations voient le jour : les secrétaires d'administration et les administrateurs civils.

1917 Public-privé

Henri Fayol, ingénieur des Mines, publie *Administration industrielle et générale*. L'auteur y développe des principes de gestion applicables autant dans le privé que dans le public.

1926 Des coupes budgétaires

Raymond Poincaré prend une série de décrets visant à effectuer des coupes budgétaires dans l'administration. Quelque 106 sous-préfectures, 227 tribunaux de première instance, 153 recettes des finances, 318 prisons et 92 conservations des hypothèques sont supprimés.

9 août 1946 Un comité durable

Le Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics est institué et placé auprès du Président du Conseil. Il a pour mission de débusquer les économies possibles dans la sphère publique. Il existe toujours.



Goldner/E.R.L./Seguin/SIPA, AFP, Richard Damorel/REA, Jack Guez/AFP, Marcus Vogel/LAIF-REA

1917

1922

1926

1945

1946

1966

1966

1968

1978

8 octobre 1966 Les débuts de l'informatique

Un décret crée un poste de délégué à l'informatique. Il est censé proposer au gouvernement une politique générale de l'informatisation et en suivre l'exécution.



13 mai 1968 L'échec de la RCB

Michel Debré, ministre de l'Économie, installe une mission visant à expérimenter la rationalisation des choix budgétaires (RCB). Cette méthode ne parviendra pas à changer la culture budgétaire des administrations et sera abandonnée à l'aube des années 1980.

18 juillet 1966 Simplification des formulaires

Le Centre d'enregistrement et révision des formulaires administratifs (Cerfa) voit le jour. Il a pour mission de simplifier et d'harmoniser les formulaires administratifs.

17 juillet 1978 Accès aux documents administratifs

La Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) est instituée. Elle veille au respect de la liberté d'accès aux documents administratifs.



2 mars 1982
La décentralisation

La première loi de décentralisation de Gaston Deferre, ministre de l'Intérieur, est votée. Les collectivités ne subissent plus la tutelle administrative de l'État.



1994
Le rapport Picq

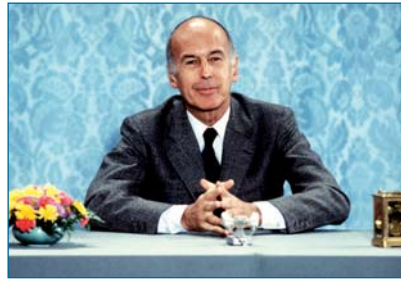
Jean Picq remet un rapport à Édouard Balladur. Il propose un recentrage de l'État, la séparation des fonctions de conception et de gestion et la réduction de la taille des cabinets ministériels.



22 janvier 1990
Évaluation des politiques



Un dispositif d'évaluation des politiques publiques est mis en place. Il visait à coordonner les initiatives gouvernementales en la matière mais a peu à peu périclité.



18 mars 1981
Simplifications pour les entreprises

Un décret instaure les Centres de formalités des entreprises (CFE). Ils simplifient la vie aux chefs d'entreprise qui remplissent en un même lieu tous les documents administratifs relatifs à leur activité.

1^{er} juillet 1992 **Une charte de la déconcentration**

Une charte de la déconcentration est rédigée pour renforcer les administrations locales de l'État, préfetures en tête.

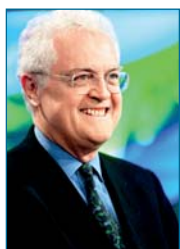
AFP, Cham - Witt/SPA



1^{er} août 2001 **La Lolf**

La loi organique relative aux lois de finances est promulguée, après avoir été unanimement votée par la gauche et la droite. Elle instaure une présentation du budget de l'État par missions.

1998 **Des programmes de modernisation**



Le gouvernement de Lionel Jospin lance des programmes pluriannuels de modernisation dans les ministères. Cette politique s'inscrit dans la continuité des politiques des précédents gouvernements de droite.

2 juin 2005
Bercy pilote la réforme

Dominique de Villepin rassemble les services de la réforme de l'État et du Budget dans un même portefeuille. Le ministre Jean-François Copé crée la Direction générale de la modernisation de l'État (DGME) dans la foulée.

20 juin 2007
Lancement de la RGPP

Une Révision générale des politiques publiques (RGPP) est lancée. Il s'agit de passer au peigne fin l'ensemble des dépenses publiques et de parvenir à ne pas remplacer un départ à la retraite sur deux dans la fonction publique.

28 mars 2003 **Décentralisation : acte 2**

Le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin baptise sa loi de décentralisation "mère des réformes". La Constitution proclame désormais que l'organisation de la République est décentralisée.

